

Défis de civilisation

Italie

LE DRAME DES 'MAISONS DE CORRECTION'

Mgr Bruno Forte, Archevêque de Chieti-Vasto [...] : « Je lance un appel concret à tous ceux qui, après les récentes élections, sont censés nous représenter au Parlement, et se sont engagés à servir le bien commun. Il s'agit d'une question circonscrite, cause de tant de souffrance, qui devrait faire honte à une démocratie fondée sur les principes du respect de la dignité de chaque personne et de la solidarité envers les plus faibles, inscrits dans notre constitution républicaine. Je pense à la réalité carcérale, instituée en Italie dans les années du fascisme, pour favoriser la réinsertion sociale de personnes qui ont commis des délits et purgé leur peine, mais que l'on considère encore dangereuses pour la société en tant que délinquants habituels, professionnels ou par tendance : la *Casa di lavoro* (Maison de correction).

L'attribution à ce type de structure est décidée par le juge ou par le magistrat de surveillance qui tient compte de la situation et des aptitudes de la personne. La durée minimum de la permanence est d'un an, de deux pour les délinquants habituels ou professionnels, de quatre pour ceux qui ont une tendance. Toutefois la période est renouvelable à la moindre petite infraction disciplinaire. En effet, si l'on regarde la situation dans les quatre Maisons de correction présentes en Italie (dont une, la plus grande quant au nombre de pensionnaires, Vasto, dans l'archidiocèse qui m'est confié) il semble que dans notre pays on peut finir de purger une peine et devenir prisonnier à vie. [...]

Il y a des personnes qui ont purgé

trente ou quarante années de détention. Ces Maisons sont pleines de personnes désespérées, dans une situation telle qu'une personne saine d'esprit ne pourrait résister longtemps. Il y a des personnes venant d'hôpitaux psychiatriques judiciaires, des malades mentaux, des drogués, des infirmes souffrant de pathologies pratiquement incurables en prison, des malades du sida, des gens de la rue, des étrangers sans papiers, des personnes sans domicile fixe.

[...] Le drame se présente aussi à la fin de la mesure de contrôle, car pour sortir d'une maison de correction, il faut une résidence, un domicile, la disponibilité d'un membre de la famille ou un contrat de travail, mais après être sorti – toujours en liberté surveillée – si l'on tombe dans une des infractions indiquées (par exemple : oublier de signer en caserne, ou parler avec une personne compromise, ou s'entretenir dans un lieu public trop longtemps...) les forces de l'ordre peuvent faire un signalement et le magistrat décréter le retour à la Maison de correction (beaucoup y retournent et certains depuis des années y font des allers et retours).

Le drame continue spécialement chez les étrangers qui, souvent, n'arrivent même pas à se faire renvoyer dans leur pays, et chez ceux qui sont sans famille, n'ont pas de maison ou que la famille a reniés. [...]

La Maison de correction crée ainsi une situation inhumaine, où l'espérance de reprendre une vie normale est pratiquement nulle. Celle-ci devrait être abolie en dirigeant ceux qui devraient y être vers des expériences plus significatives et plus dignes, comme par exemple des travaux utiles à la société, des cours de formation pour apprendre

un travail, un service de bénévolat dans les lieux où se trouvent la souffrance ou le handicap, des travaux utiles qui valorisent l'environnement et le respect de la création.[...]

Il me semble juste d'attendre des nouveaux membres de la Chambre une réponse rapide et efficace à ce défi de civilisation : cette réponse arrivera-t-elle ou le 'rebut' humain n'est-il pas considéré digne de l'attention de ceux qui doivent faire les lois ? »

Traduction de l'italien par Zénit, Océane Le Gall.

(Web : <https://fr.zenit.org/articles/comment-aller-au-dela-du-drame-des-maisons-de-correction-par-mgr-bruno-forte/>, 11/04/2018)

États-Unis

RAPPORT ACCABLANT SUR LA PAUVRETÉ

Rapporteur spécial pour les Nations unies depuis quatre ans, Philip Alston a publié des rapports sur divers pays, comme Haïti, la Chine et le Ghana.

Il est également l'auteur d'un rapport accablant sur la paupérisation croissante d'une partie de la population américaine. Après avoir visité les États-Unis à la fin de 2017, cet Australien qui enseigne le droit à l'université de New York a présenté son rapport le 21 juin devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève [que les États-Unis viennent de quitter].

Il accuse [dans ce rapport] le gouvernement du président Trump de creuser les inégalités en récompensant les riches et en sanctionnant les pauvres. « *Le rêve américain est rapidement en train de devenir l'illusion américaine, note-t-il. L'égalité des chances, si prisée en théorie, n'est qu'un mythe dans la pratique, en particulier pour les minorités et les femmes, mais aussi pour de nombreux travailleurs blancs de la classe moyenne.* »

(Web : <https://www.courrierinternational.com/article/interview-trump-recompense-les-riches-et-sanctionne-les-pauvres>, 21/06/2018)